

BULLETIN MUNICIPAL



EDITO DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

C'est un bulletin un peu revisité que vous découvrirez en ce début d'été, volonté de l'équipe de faire évoluer le support d'information au fil du temps, pour plus de convivialité.

Vous y trouverez entre autres des points d'étapes sur les projets lancés en ce début 2016 : City Stade, voirie, aménagements divers, projet éolien, mais aussi l'arrivée programmée de la fibre optique, avec des travaux qui vont enfin améliorer le haut débit. Ce sera également l'occasion de revisiter notre commune et son environnement sous d'autres angles, producteurs locaux proposant de la vente directe à proximité, environnement à préserver, patrimoine à découvrir au cours de vos ballades

Quelques images des animations venues ponctuer notre quotidien seront aussi présentées et j'en profite pour saluer l'investissement des bénévoles, associations pour créer et maintenir de la diversité au coeur de notre village. Cette richesse et toutes les initiatives pour la développer sont les bienvenues et contribuent au bien-être de tous.

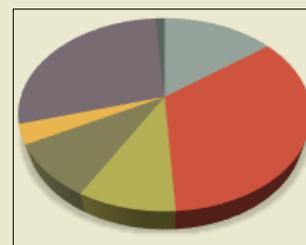
Bonne lecture à tous.

Bertrand HERAULT

JUN 2016



Opération «Nettoyons la nature »



Budget 2016



Vide-greniers du 15 mai

AU SOMMAIRE DE CE BULLETIN :

- P 3 Budget 2016
- P 4-6 Des projets qui démarrent
- P 7-8 Infos en bref
- P 9 Retour sur les évènements
- P 10-11 Déchets : le tri, un geste civique
- P 12 Producteurs locaux
- P 13-14 Du côté des écoles
- P 15-16 Vernon : un patrimoine à découvrir

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	9h-12h/15h-17h
Mardi	9h-12h
Mercredi	9h-12h
Jeudi	9h-12h/15h-17h
Vendredi	9h-12h/15h-17h

Merci de bien vouloir respecter les plages de fermeture au public de la mairie, indispensables au bon fonctionnement du secrétariat.

MAIRIE DE VERNON
 2, rue du Château
 86340 VERNON

Nouvelle adresse mail : contact@vernon86.fr

AGENDA



JUILLET-DECEMBRE 2016

2 juillet : fête de l'école

16 juillet 2016 : Festivités du 14 juillet au stade, à partir de 18h30 (repas sur inscription, concert gratuit à 22h et feu d'artifice)

28 août :

Journée « Nettoyons la nature »

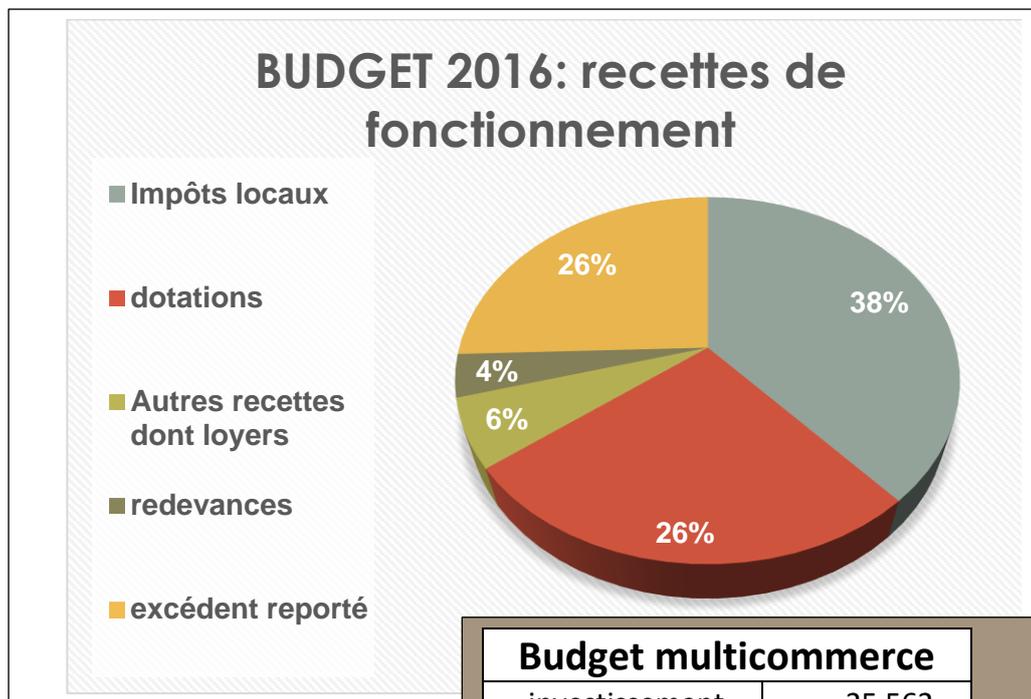
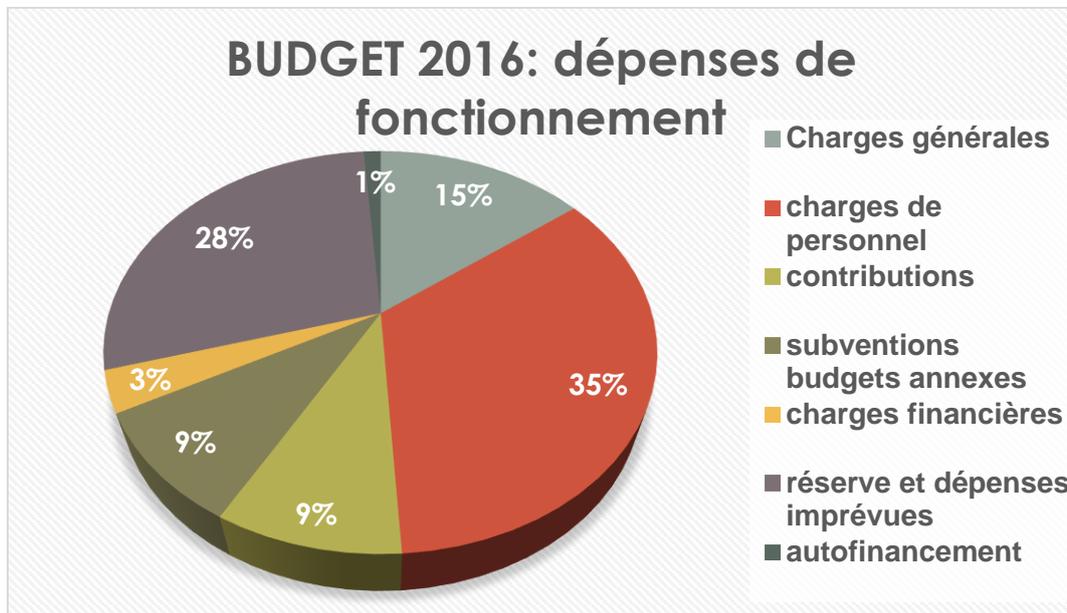
11 novembre :

Cérémonies de commémoration

Début décembre : Repas des aînés

BUDGET 2016 : Maintien de l'investissement pour des projets en adéquation avec une gestion équilibrée.

Concernant l'investissement, qui s'élève à 601 925 €, le Conseil municipal veille à ce que les projets soient financés à l'optimum, par les subventions et en ayant un recours limité à l'emprunt (20%), quitte à décaler leur réalisation.



Taux d'imposition 2016		montant prévisionnel
taxe d'habitation	23,24%	109 414
taxe foncière bâti	16,36%	49 162
taxe foncière non bâti	42,83%	46 042
		204 618

Budget multicommerce	
investissement	25 562
fonctionnement	25 021

Budget transport scolaire	
investissement	62 520
fonctionnement	72 220

DES PROJETS QUI DEMARRENT

CITY STADE ET CHEMIN PIETONNIER RELIANT LES DEUX BOURGS

Après l'arrachage des arbres à l'automne dernier, les travaux viennent de démarrer, avec la réalisation de la base.

Les équipements seront ensuite installés pour une finalisation prévue d'ici la fin de l'été 2016.

Le coût global du city stade a été chiffré à 66.000 € (terrassment 22 000 €, plateforme, achat et installation de l'équipement 37 000 €, aménagement des abords)



Les demandes de subventions ont été acceptées pour la plupart, avec une estimation totale de financement de 50 000€ au minimum, le reste devant être financé par un emprunt.

L'étude pour la mise en place d'un chemin piétonnier est un projet qui, en plus de faciliter un accès sécurisé pour les habitants de Chiré les Bois, complètera le circuit des chemins de randonnées et sécurisera la jonction des deux bourgs, à pied ou à vélo.

APPEL AUX VOLONTAIRES pour la mise en place du city stade :

L'entreprise qui fournit et installe l'équipement propose de faire participer les jeunes qui le souhaitent au montage de l'installation. Ce chantier devrait avoir lieu dans le courant du mois d'août et est ouvert à tous ceux qui souhaitent venir partager ce moment.

Une occasion pour bricoler et partager un moment sympa en participant à un projet tout près de chez vous. Des photos, films pourront être utilisés pour faire un montage qui sera présenté à l'inauguration.

Pour les jeunes qui sont intéressés, vous pouvez vous faire connaître auprès de la mairie par téléphone ou par mail, en laissant vos coordonnées pour qu'un contact soit pris dès que la date précise sera connue.

SECURISATION DU BOURG DE CHIRE LES BOIS

Un cédez le passage remplace la priorité à droite. Un passage sécurisé permet de réduire la voie et invite les véhicules à ralentir.



VOIRIE 2016

- Rue Bauclox : pose de caniveaux côté habitations
- Rue du Prieuré : pose de caniveaux après l'église, reprise de la chaussée sur une centaine de mètres en bi-couche
- Rue Jacques Prévert : rabotage, recharge et réfection de la chaussée en enrobé
- Rue des Pierriers : continuité de l'enrobé à froid sur 440 m
- Chemin de la Pommeraie : délimitation et dérasage des bas-côtés, réparation au point-à-temps puis réalisation d'un bi-couche sur la chaussée
- Chemin de Villiers : collage d'accotement avec du 0/31,5

Coût des travaux estimés à 60 114 € TTC financés par la Communauté de Communes

Selon les besoins, les employés municipaux mettent en place de l'enrobé à froid pour l'entretien du réseau communal. Le parking et l'espace autour des vestiaires du stade seront refaits à l'occasion de la construction du City stade.

FIN DE L'AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT DE LA BASSE VALLEE

Avec la vente de 3 lots en 2015, les parcelles de lotissements disponibles sont désormais au nombre de 6.

L'aménagement de la voirie a été réalisé début juin, grâce au financement dégagé par la vente des lots.

L'aménagement paysager (plantation d'arbres, pelouses) est prévu pour l'automne 2016.

DEMONTAGE DE LA CABINE TELEPHONIQUE :

Dans le cadre de l'abrogation du service universel de publiphonie et en raison du recours par une majorité d'utilisateurs à la téléphonie mobile, 39539 cabines téléphoniques seront démontées par Orange d'ici fin décembre 2017.

Le démontage de la cabine située route de Gençay, sera prochainement réalisé. Pour info, son utilisation s'élève à une moyenne par mois de 2minutes 40 secondes.

AMELIORATION DU DEBIT INTERNET : les travaux sont enfin lancés !

Très Haut Débit:



Le Département a enclenché un programme pour que les zones les moins bien desservies puissent bénéficier du très haut débit.

Dans les faits, cela se traduit par des travaux qui ont déjà démarré pour Vernon mais vont s'échelonner sur 18 mois, du fait des procédures d'autorisations et des différents acteurs sur ce chantier.

Concrètement, fin 2017, grâce à l'arrivée de la fibre optique dans les deux terminaux des bourgs de Chiré et Vernon, tous les habitants de Vernon, devraient bénéficier d'au moins 8 mégas de débit pour les plus éloignés du réseau et jusqu'à 100 mégas pour les zones situées près des relais mis en place dans les bourgs. Un vrai plus, et la satisfaction de voir enfin une amélioration concrète et nette pour tous.

REMISE EN ETAT DE LA CAVE A JULIETTE

Des travaux de restauration de la « cave à Juliette » seront prochainement réalisés pour sécuriser le lieu et remettre en état le mur de soutènement de l'entrée. Cette cave située derrière le centre de loisirs dans le bois, mesure 30 mètres de long et se trouve un peu enfouie sous la végétation.

Ces travaux permettront de sauvegarder l'édifice en tant que patrimoine communal, pour un coût de 7000€, subventionné à hauteur de 3000€ par la Fondation Sorégies.

REAMENAGEMENT DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

L'aménagement du secrétariat a été revu pour améliorer les conditions d'accueil et de travail, avec l'arrivée prochaine d'une collègue en renfort de Marie-Laure GARREAU. Il y aura temporairement deux bureaux dans le secrétariat, avec de possibles évolutions pour l'avenir.



RESTAURATION DU MUR DU CIMETIERE ET INSTALLATION D'UN COLUMBARIUM

Le mur du cimetière de Vernon situé du côté de la Route de Dienné va être prochainement restauré par une association d'insertion « Vienne et Moulière » qui propose des travaux de restauration à l'ancienne.

Le coût des travaux se chiffre à 25.000€. L'installation d'un columbarium est prévue prochainement, ainsi qu'un réaménagement des allées pour un montant de 10.000€.

INFOS EN BREF

DISSOLUTION DU SIVOS PROGRAMMEE

En raison de dysfonctionnements et de difficultés à travailler ensemble, le SIVOS va être dissout d'ici la fin de l'année.

Après avoir proposé des solutions pour d'autres modes de fonctionnement permettant d'envisager un maintien du syndicat, il s'avère qu'aucune d'entre elles ne peut être mise en place, faute d'une volonté commune à faire perdurer cette gestion mutualisée du RPI.

Cette dissolution aura des effets visibles : facturation des cantines et garderies par chaque commune en fonction de l'école fréquentée, organisation des NAP (nouvelles activités périscolaires) propre à chaque commune.

Malgré cela, les nouvelles activités périscolaires mises en place depuis 2 ans seront maintenues à Vernon dans la même optique (donner l'accès gratuit à des activités pour tous les enfants), dans le cadre du projet éducatif de territoire (PEDT), désormais signé par chaque commune.

Chaque commune assurera désormais la gestion financière de son école pour tous les enfants qui y seront accueillis, dans l'optique de maintenir le regroupement des écoles mis en place en 2004.

UNE DESSERTE DU LYCEE DE CIVRAY



Le lycée de Civray sera desservi à la rentrée 2016 par une navette qui emmènera les jeunes de Vernon et Gizay jusqu'à l'arrêt de St-Maurice la Clouère, permettant un ramassage qui n'existait pas pour ce lycée de secteur.

Les horaires et lieux de ramassage seront précisés d'ici la rentrée de septembre.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS):



Le centre communal d'action sociale se tient à la disposition des habitants de Vernon qui rencontrent ponctuellement des difficultés financières et ont besoin d'un coup de pouce pour débloquer des situations d'impayés (facture d'électricité, loyer, aide pour financement) ou besoin d'une aide d'urgence (aide alimentaire).

Un accompagnement pour des démarches administratives (dossier d'APA, d'aide sociale, de prestations diverses, dossier de surendettement, accès à des droits, etc...) peut permettre d'orienter les personnes vers le bon interlocuteur dans le cadre d'un rendez-vous.

En cas de besoin, vous pouvez prendre contact auprès de la mairie

PROJET EOLIEN

Les études environnementales et d'impact préalables au projet ont été finalisées et présentées début mai à la mairie lors de permanences animées par Mr TESSIER de l'entreprise EOLE RES.

Le projet se précise avec finalement le choix d'implanter seulement 4 éoliennes d'une hauteur de 180 mètres sur la zone de la Croix BERTAULT.

La production du parc permettrait de couvrir chaque année la consommation électrique de 10 à 15000 habitants, soit la moitié de la population de la communauté de communes. La demande de permis devrait être déposée fin juin 2016, et une enquête publique de 2 mois aura lieu à l'automne 2016, pour une décision du Préfet sans doute au cours de l'été 2017.

DISSOLUTION DU SYNDICAT DU COLLEGE DE GENÇAY

En raison de la fusion des communautés de communes de Gençay, Couhé et Civray prévue au 1er janvier 2017, la compétence de gestion des équipements sportifs sera transférée à la nouvelle communauté de communes. Le syndicat du collège de Gençay, qui gère la piscine (accessible pour les écoles), le gymnase du collège et le DOJO, a décidé de transférer cette compétence à cette nouvelle collectivité. En effet, des investissements lourds sur ces équipements sont nécessaires et ils ne peuvent plus être supportés par le syndicat.

Il sera donc dissout à partir du 1er novembre 2016.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : Aides à la réhabilitation

Trois dispositifs d'aide sont accessibles aux propriétaires d'installations non collectif existantes :

Aide de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne :

- Subvention de 60% sur le total des études et travaux plafonnée à 8500 €

Aide de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) :

- Dossier non prioritaire, sauf si les travaux d'assainissement sont faits en parallèle de travaux entrant dans le programme d'amélioration de l'habitat
- Subvention (selon ressources) de 35 % sur un plafond de 20000€
- Obligation d'être éligible aux conditions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Prêt à taux 0%

- Prorogation de l'obtention d'un éco prêt à taux zéro jusqu'en décembre 2018
- Démarches à effectuer auprès de sa banque

Conditions d'éligibilité :

- Immeuble acquis avant le 1/01/2011
- Installation assainissement non collectif réalisée avant le 9/10/2009, présentant un danger pour la santé des personnes ou un risque environnemental avéré (travaux obligatoires dans les 4 ans)
- Réalisation d'une étude à la parcelle (privilégier l'épuration par le sol)
- Travaux réalisés obligatoirement par un professionnel
- Etre situé dans le périmètre d'une opération groupée portée par le SPANC (Services publics d'assainissement non collectif)

Non éligibles :

- Les installations présentant un défaut d'entretien ou une usure d'un des éléments constitutifs pour lesquels la réhabilitation n'est pas obligatoire
- Les installations incomplètes, sous dimensionnées ou présentant des dysfonctionnements majeurs mais sans danger pour la santé des personnes

RETOUR SUR LES EVENEMENTS EN IMAGES

FESTIVAL QUAND ON CONTE

5 mars 2016

Une centaine de personnes au rendez-vous du festival « Quand on Conte », ouvert à Vernon par le duo de ConcertissiMômes



...un moment décalé, propice au rêve et à l'imagination ...



LES FOULEES DE VERNON 2016 :

630 coureurs cette année sur la ligne de départ...



VIDE-GRENIERS 15mai 2016

Pour cette première édition organisée par la commune, une cinquantaine d'exposants étaient au rendez-vous, dans le bourg de Vernon, à proximité de l'école.



Tout au long de la journée, les visiteurs ont flâné entre les stands, où de nombreux Vernonnais et personnes des communes voisines s'étaient donné rendez-vous. L'occasion pour tous de se retrouver dans la bonne humeur et la convivialité, autour des crêpes et barbe à papa et d'une structure gonflable installée pour le plaisir des plus petits.



Objectif rempli pour les organisateurs dans l'attente d'un prochain rendez-vous.

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945



Devant le monument aux morts de Chiré les Bois

Les horaires des commémorations sont toujours fixés :

- A 10h30 à Chiré les bois
- A 11 h00 à Vernon

DECHETS : TRIER UN GESTE CIVIQUE

Avec une quantité de déchets annuelle d'environ 500 kgs par personne et par an, plus besoin de convaincre sur la nécessité de trier ou réduire les déchets. La Communauté de communes a initié depuis déjà plus de 15 ans un tri très fin des déchets et s'inscrit dans un mouvement de recyclage important. Vous trouverez ci-contre un rappel sur le tri sélectif. Pour plus de détails rendez-vous sur le site www.lesvalléesduclain.fr
Sachez que vous pouvez récupérer un composteur gratuitement.

Animation « Nettoyons la nature »

le samedi 28 aout à 9h00 heures

La commune, en partenariat avec la communauté de communes des Vallées du Clain organise une journée : "Nettoyons la nature"

Ensemble protégeons notre planète!



VERNON

DIMANCHE 28 AOUT 2016

Rendez -vous devant la salle socio culturelle
Sur inscription de préférence en contactant:

- Ingrid CANTON 06.63.52.47.77
- Magali BREGOIN 06 67 96 09 50

(des gants seront fournis pour les enfants, pensez à vos gilet jaunes pour plus de sécurité)
Une collation bien méritée viendra clôturer cette matinée éco citoyenne

QUELQUES RAPPELS SUR LE TRI

Dans le bac marron / rouge grenat : les déchets non recyclables



Dans le bac ou sac jaune (selon votre commune de résidence), les emballages recyclables

Les emballages en plastiques : bouteilles et flacons, pots de yaourt, barquettes de fruits, sachets de produits congelés, sacs en plastique, barquettes polystyrène, pots horticoles...



Les emballages métalliques : conserves , boîtes, aérosols vides, barquettes alu, bidons



Les emballages cartonnés ; briques alimentaires, cartonnettes et papier kraft



ACHETER AU PLUS PRES C'EST POSSIBLE

PRODUCTEURS LOCAUX A PROXIMITE



Habiter une commune rurale, c'est un vrai choix de vie, qui va souvent avec le souhait de maintenir une vie locale et de participer à la vie des producteurs locaux.

Voici quelques producteurs situés dans un rayon de 25 kms autour de Vernon qui proposent de la vente directe de leur production.

Viande bovine

EARL CHIRE LES BOIS (Vernon)
 Dominique ALBERT (Gizay)
 Marc BLOT (Gizay)
 GAEC de la Voie (Dienné) www.gaecdelavoie.com

Volailles

La Ferme Bidaud (Roches Prémarie) la-ferme-bidaud.fr
 Les Grattes-Bales du Gâteau (Verrières)

Viande d'agneau

EARL Chez Bourlot (Gouex)
 Ferme de la Fayaudrie (Lussac Les Chateaux)
www.ferme-de-la-fayaudrie.com
 La Folie bergère (Nouaillé) (+œufs)

Viande porc et salaisons

La Baie des Champs (Sèvres Anxaumont)
vente.bdchamps@orange.fr

Fromages

La ferme du Maras (Chauvigny)
lafermedumaras@yahoo.fr

Fruits

Les Jardins de la Frolle (Bonnes)
www.lesjardinsdelafrolle.fr
 BAILLE BARELLE (Les Roches Prémarie)

Vente de miel :

Mme GATEFF (St-Laurent de Jourdes)
 Rucher de la Sapée (Payré) rucher.la.sapee@gmail.com

Quelques sites à consulter

- bienvenuealaferme.com
- Mangerlocalenvienne

MARCHANDS QUI CIRCULENT SUR LA COMMUNE

Boulangier tous les jours

Boucher jeudi

Poissonnier mardi et vendredi

Epicier mercredi

Marchés à proximité

GENCAY Foire (2^{ème} et dernier jeudi du mois) et marché de producteurs (1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 15h30 à 19h)

SMARVES mercredi matin

CHAUVIGNY samedi matin

ST-BENOIT samedi matin

NOUAILLE MAUPERTUIS vendredi soir



**L'AMAP Nouaillé Fines Herbes
est née fin 2013.**

Son objectif : contribuer à l'existence et au maintien des producteurs locaux, dans une logique d'agriculture durable.

La relation entre les producteurs et les consommateurs est formalisée à l'avance par un contrat : c'est un partenariat solidaire.

L'AMAP Nouaillé Fines Herbes propose:

- légumes bio (paniers hebdomadaires)
- bœufs et veau bio
- chevreau et produits transformés
- agneau
- œufs bio

Pour tout renseignement : amapnouaille.blogspot.fr

DU COTE DES ECOLES



ECOLE DE GIZAY

Chaque classe a fait sa dernière séance cinéma de l'année : « Jason et les Argonautes »

Les élèves ont visité la station d'épuration de Gizay en avril, avec une information sur le tri des déchets en classe par un intervenant de la Com'com. Pour la classe de CE2, des rencontres sportives avec les classes de Château-Larcher et Aslonnes ont eu lieu.

La journée du 12 mai à Aslonnes a permis aux enfants de faire des arts plastiques. Le 3 juin, ils ont fait une grande randonnée à Château-Larcher et pique-niqué tous ensemble, avec une dégustation des crêpes à l'arrivée. Ce fut une journée très sympathique.

La sortie traditionnelle de fin d'année a eu lieu le mardi 21 juin au Puy du Fou.

Des portes-ouvertes auront lieu à l'école la semaine du 28 juin au 1^{er} juillet pour exposer les œuvres d'arts et travaux des élèves.

ECOLE DE VERNON

Cette année encore, les élèves ont beaucoup travaillé pour apprendre de nouvelles choses !

Ils ont fêté carnaval le jour même à l'école et en différé grâce à l'après-midi organisé par l'APE. Les sourires ravis des enfants traduisaient leur joie d'être là et de participer à cette fête. L'équipe enseignante tient à remercier vivement l'association des parents d'élèves sans qui tout ceci n'aurait pas pu avoir lieu.

Les classes de GS-CP et de CP-CE1 ont participé, tout au long de l'année, à l'opération « école et cinéma ». Les élèves ont visionné plusieurs films, dont « Ernest et Célestine » et « 1,2,3 ... Léon ! » : l'occasion pour eux de découvrir l'univers du cinéma.

La piscine du collège de Gençay a accueilli les enfants de ces deux classes pour leur permettre d'appréhender l'eau et commencer pour certains à apprendre à nager.

Beaucoup de projets ont pris forme cette année : correspondance scolaire, jardinage, projet sur « les cinq continents » ... Autant de petits éléments qui permettent aux enfants d'apprendre différemment et sans s'en rendre compte.

La traditionnelle sortie de fin d'année a eu lieu le vendredi 10 juin. Tous les enfants de l'école sont allés, cette année, à la Vallée des singes : visite, activité pédagogique et bien entendu le pique-nique tant attendu.

Le spectacle de l'école aura lieu le samedi 2 juillet à Vernon. Les enfants danseront et chanteront pour le plaisir des petits et des grands, avant d'aller jouer ... et de manger des bonbons !

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque s'est équipée de nouveautés (dont quelques-unes en lice pour le prix France Inter 2016). Si des lecteurs sont tentés, la biblio pourrait participer à "la voix des lecteurs" prix proposé par la région Poitou Charentes,

Attention : fermeture pendant les vacances estivales, à partir du samedi 30 juillet à 12h pour ne rouvrir que le vendredi 02 septembre à 16h.

APE : UN CARNAVAL POUR LES ENFANTS

5 avril 2016 à Vernon

En collaboration avec Mr Nylin, propriétaire du château et la Municipalité de Vernon, l'APE des écoles de Gizay et Vernon a organisé son 1^{er} carnaval.



Courant Mars, les enfants de l'école ont réalisé un Bonhomme Carnaval avec leurs maitresses et les Membres APE. Puis, ce samedi et ce malgré l'averse du début d'après-midi, près de 80 enfants déguisés accompagnés de leurs parents ont défilé dans les rues de la commune en suivant Monsieur

Carnaval ... L'animation musicale de ce défilé s'est faite par les enfants avec des instruments de musiques, des corps de chasse et des casseroles que chacun avait emmenés

Tradition oblige, Mr Carnaval a été brûlé dans la cour de l'école.



S'en est suivie une boum dans une salle du château prêtée par Mr NYLIN. Les enfants se sont défoulés en dansant de 17h à 19h.



Faire plaisir aux enfants des écoles de Gizay et Vernon était le but principal de cette journée. Vu les sourires des enfants, la mission de l'APE a encore une fois été un succès...

Cette année la fête des écoles de Gizay et Vernon aura lieu le samedi 2 juillet à l'école de Vernon. Elle sera suivie par une soirée espagnole animée par la Lyre Txarangga.

- Repas Adulte: Paëlla + fromage + Dessert
- Repas enfant: Pignons de poulets ou rôti de Porc + chips + fromage + dessert Tarifs:

Adultes (à partir de 12 ans) : 13€

Enfants de 3 à 11 ans : 5€

Enfants de moins de 3 ans : 2 €

Les Inscriptions sont déjà ouvertes auprès des écoles.

Alors réservez vite votre soirée...

Les Membres APE



VERNON : UN PATRIMOINE A DECOUVRIR

Vernon n'est pas une commune où le patrimoine est forcément visible au premier coup d'œil. Pourtant, si on prend le temps de flâner, on peut, au gré des ballades, découvrir un patrimoine varié et marqué par l'histoire des lieux. Nous avons choisi de faire découvrir au fil des bulletins des facettes de notre village méconnues ou oubliées.

BOURG DE VERNON

Le Château du Breuil

La première mention d'un hommage rendu par le seigneur du Breuil de Vernon remonte à 1404. La reconstruction de la demeure au XVII^{ème} siècle incombe à la famille de la Lande.

En 1657, l'exercice de la moyenne justice et le droit d'apposer une litre à l'intérieur de l'église paroissiale toute proche sont reconnues à François De la Lande, par Pierre de Brihac, vicomte de Gençay.

En 1761, l'héritière du domaine épouse Louis Frotier, Marquis de la Messelière.

Le manoir se compose d'un corps de logis principal et de deux ailes en retour d'équerre.

Une des tours rondes qui cantonnaient l'ensemble a disparu au XIX^{ème} siècle lors de l'adjonction d'une aile à l'ouest.

La façade donnant sur le parc a conservé une lucarne à meneau sommée de deux volutes réunies par un fleuron stylisé. Deux linteaux de porte affichent la date de 1677.



Fronton de la porte piétonne

Le portail date du XVII^{ème} siècle est classé à l'inventaire des bâtiments de France.



Les pilastres toscans de la porte piétonne sont surmontés d'un entablement à pointes de diamant et d'un fronton brisé. Un blason y prend place au centre. La porte cochère est elle aussi inscrite entre deux pilastres du même ordre. Elle se distingue par son arc en bossage et sa corniche. Le château a été remarquablement rénové et abrite désormais un musée de l'automobile

Des photos anciennes montrent qu'un ensemble de vignes existait à proximité.



Photo de 1907



Photo de 1913



TRES BEL ETE A TOUS !

Bulletin réalisé par David CHOLLET, Ingrid CANTON, Harold JAVELLE, Sandra BERNARD,
Magali BREGOIN, Bertrand HERAULT.

Un grand merci à Marie-Laure pour son aide précieuse et à toutes les personnes
ayant contribué à l'élaboration de ce bulletin.